





## Une démarche qui réunit de multiples partenaires

Cette marque est le résultat d'une démarche commune de l'ensemble des acteurs qu'ils soient privés ou publics : Ville de Dunkerque, Ville de Gravelines, Office de tourisme et des congrès communautaire, Syndicat intercommunal des Dunes de Flandre, Chambre de Commerce et d'Industrie, DK Bus marine, Agence de Développement et de Réservation Touristiques Nord (ADRT-Nord Tourisme).

## Les nombreux points forts de la destination

- Des transports accessibles à tous et gratuits et des transports à la demande gratuits (« Handibus ») ouverts aux personnes extérieures
- Une offre touristique accessible : des espaces naturels, une station balnéaire, des équipements communautaires (parc zoologique, PLUS, musée portuaire, etc.), des restaurants et des hébergements accessibles
- Un Office de tourisme et des congrès communautaire avec huit points d'accueil disposant de l'information accessible du territoire
- Des évènements accessibles (festival La Bonne aventure, etc.)
- Des services à la personne adaptés et une offre de la vie quotidienne (santé, commerces) accessible
- Des professionnels sensibilisés et formés...

## Document

→Délibération du conseil de communauté du 25 avril 2019 - candidature "Destination pour tous" - Marque Nationale

PDFTélécharger(373 kB)





- 
- 
- 
- 
- 
- 



- 

## Aller + loin

- Marque destination pour tous (site web)
- Office de tourisme et des congrès communautaire (site web)
- Découvrir le "Guide pour se faciliter la ville" (fichier pdf)

## Contact

Emmanuelle Sename, responsable accessibilité et confort d'usage

Fabrice Pieters, chef de projets Aménagement et Développement touristique

Tél: 03 28 62 70 00 - 03 28 62 72 28

emmanuelle.sename[at]cud.fr fabrice.pieters[at]cud[dot]fr